

Handi Sitting

Chalon sur Saône

**Idée**

Service de garde à domicile d'enfants ou adultes handicapés.

**Objectif**

Permettre à leur entourage de bénéficier de moments de répit dans la journée, en soirée ou durant le week end et rompre ainsi l'isolement des familles.

**Démarche**

Le recensement des besoins a été confié aux associations d'handicapés Les besoins se sont révélés variés : accompagnement à l'école, garde durant les vacances scolaires, etc. Depuis le 15 juin 2002, 15 demandes ont été enregistrées.

**Contenu**

Handi Sitting s'adresse aux enfants et adultes handicapés de moins de 60 ans présentant un taux d'incapacité supérieur à 50%.

Des auxiliaires de vie, mandatées par le CCAS, assurent la prestation 7 jours/7 et 365 jours par an, pour un tarif horaire moyen de 10,85 €. (50% déductibles des impôts, les familles à revenus modestes pouvant obtenir une aide financière du CCAS).

Les cas les plus lourds, nécessitant une surveillance permanente, sont confiés à la Mutualité de Saône et Loire qui dispose d'un service spécialisé et s'est engagée dans la démarche en partenariat avec la ville.

**Budget**

2003 : 7 600 € en aide sociale.

La ville s'est chargée de la communication (affichette) de ce nouveau service

**Commentaire du jury**

Une démarche, reproductible à tous les territoires, « d'aide aux aidants ».

A nécessité peu d'investissements financiers, mais qui montre le rôle d'impulsion, de structuration, de mise en réseau de l'offre de service que devraient remplir toutes les collectivités territoriales.

Cette prestation devrait être étendue à tous les handicaps (- de 50% de taux et + de 60 ans)